

La croissance des dépenses de prestations sociales reste contenue en 2017

Les dépenses de prestations de protection sociale, qui s'élèvent à 727,9 milliards d'euros, progressent de 1,8 % en 2017, comme en 2016, et à un rythme proche de celui de 2015 (+1,7 %) [graphique 1]. Ces rythmes de croissance sont les plus bas observés depuis 1981. Après avoir progressé de 9,0 % par an au cours de la décennie 1980, les prestations ont augmenté de 4,5 % par an dans les années 1990 et 2000. Les prestations continuent de ralentir depuis 2010 : elles progressent autour de 3,0 % par an entre 2010 et 2014, et en dessous de 2,0 % depuis 2015. Ces évolutions reflètent d'abord les différences de rythme d'inflation et aussi les politiques de maîtrise des dépenses.

Les prestations du risque **vieillesse-survie**, qui représentent 45,5 % du total en 2017, augmentent de manière modérée depuis 2015 (+1,7 %). Le relèvement progressif de l'âge légal de la retraite et le report de l'âge automatique du taux plein, décidés dans le cadre de la réforme des retraites de 2010, ont contribué à contenir l'évolution des effectifs de retraités. En outre, le faible niveau de revalorisation des pensions participe à cette dynamique modérée des prestations (voir fiche 14).

Les prestations **santé**, qui représentent 35,1 % du total, progressent de 2,1 % en 2017 (après 2,2 % en 2016). Parmi elles, les prestations relevant du risque maladie augmentent de 2,0 % en 2017, soit un rythme légèrement plus faible qu'en 2016 (+2,2 %), du fait de la régulation de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) hospitalier. Les dépenses d'invalité continuent d'augmenter en 2017 (+3,1 %, après +2,6 % en 2016), notamment sous l'effet du recul de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans. Les prestations du risque AT-MP diminuent de 1,9 % en 2017 (après -2,4 % en 2016) [voir fiches 11 à 13].

Les prestations **famille** augmentent de 1,1 % en 2017 (après +0,1 % en 2016). Cette croissance est en partie portée par la poursuite de la mise en œuvre du Plan pauvreté, qui introduit depuis 2013 des revalorisations successives du complément familial et de l'allocation de soutien familial. Elle reste néanmoins freinée par les réformes de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), ainsi que par la faible hausse des prix et la baisse de la natalité (voir fiche 15).

Les prestations relevant du risque **emploi** ralentissent en 2017 (+0,1 %, après +2,1 % en 2016). Ce ralentissement est lié au recul des prestations relatives à l'insertion et à la réinsertion professionnelles (-3,6 %, après +19,1 % en 2016), dû à la fin de la montée en charge du plan « 500 000 formations supplémentaires ». Les dépenses liées au chômage augmentent de 0,5 % en 2017 (après +0,6 %), portées par le dynamisme des dépenses

d'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) [voir fiche 16].

Les prestations du risque **logement** progressent de 0,8 % en 2017, soit un rythme proche de la croissance observée ces dernières années (+1,0 % en moyenne annuelle entre 2014 et 2016). La hausse du nombre de bénéficiaires et le dynamisme de l'indice de référence des loyers (IRL) soutiennent la hausse des prestations logement. Toutefois, l'effet en année pleine des mesures législatives adoptées en 2016 et de celles entrées en vigueur en 2017 participent à contenir les dépenses (voir fiche 17).

Enfin, les prestations du risque **pauvreté-exclusion sociale** augmentent de 5,9 % (après +4,3 % en 2016) en raison notamment de la poursuite de la montée en charge de la prime d'activité, qui s'est substituée au RSA activité et à la prime pour l'emploi en 2016 (voir fiche 18).

Les ressources progressent à un rythme plus soutenu que les emplois

En 2017, les ressources de la protection sociale augmentent de 2,8 % (après +2,2 % en 2016 et +1,9 % en 2015) [graphique 2], dans un contexte économique plus favorable.

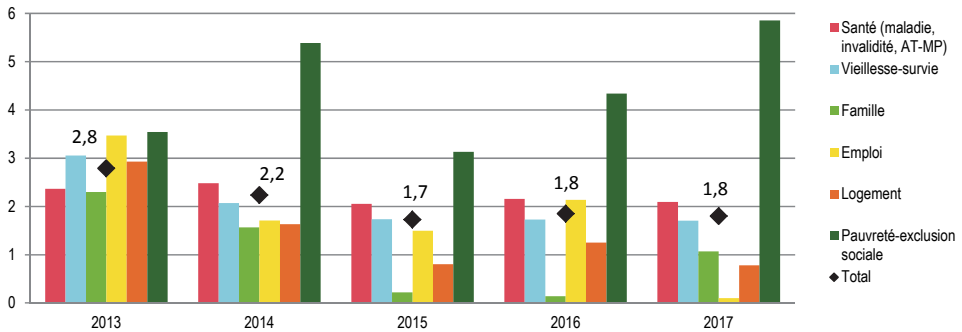
Cette accélération est notamment portée par celle des **cotisations sociales** (+2,9 %, après +1,2 % en 2016), stimulées par une masse salariale plus dynamique en 2017 et un amoindrissement des effets baissiers des mesures du pacte de responsabilité et de solidarité sur les cotisations. Les **impôts et taxes affectés** (Itaf) sont également plus dynamiques en 2017 (+2,6 %, après +0,5 % en 2016), majoritairement portés par la croissance de la CSG et des autres impôts sur le revenu et le patrimoine. Les **autres ressources**, comprenant essentiellement les contributions publiques, ralentissent en 2017 (+2,7 %) après de fortes hausses en 2015 et 2016 liées au transfert à l'État du financement des aides au logement, prises en charge jusqu'alors par la Sécurité sociale (voir fiches 8 à 10).

Le déficit de la protection sociale se résorbe en 2017

En 2017, le déficit de la protection sociale se résorbe totalement, conséquence d'une progression plus rapide des ressources (+2,8 %) que des emplois (+1,8 %). Le solde redevient positif pour la première fois depuis 2008. Il s'établissait alors à 15,5 milliards d'euros, et s'élève à 5,2 milliards d'euros en 2017 (après -1,9 milliard d'euros en 2016) [graphique 3]. En particulier, le solde des administrations de Sécurité sociale (Asso) s'élève à 5,8 milliards d'euros en 2017, avec un déficit du régime général qui continue de se réduire (1,3 milliard d'euros en 2017) et un solde qui s'améliore pour les autres régimes des Asso. Les régimes de la mutualité et de la prévoyance affichent un léger déficit de 0,2 milliard d'euros en 2017.

Graphique 1 Évolution des dépenses de prestations de protection sociale par risque

En %

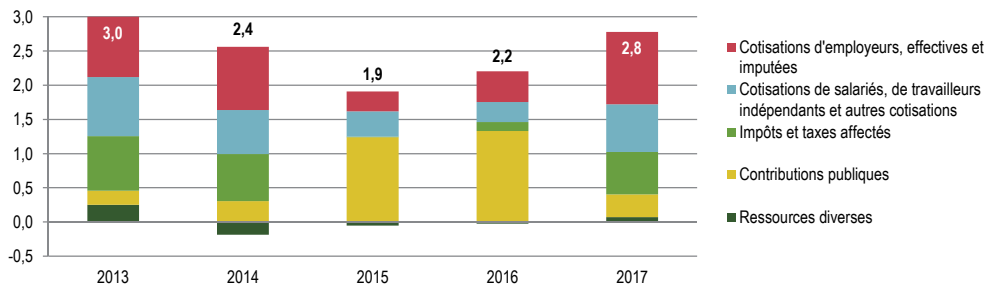


Lecture > En 2017, l'ensemble des prestations progressent de 1,8 %. Parmi elles, celles du risque santé augmentent de 2,1 %.

Source > DREES, CPS.

Graphique 2 Évolution globale des ressources et contributions des différentes composantes

Contributions en points de %, évolutions en %



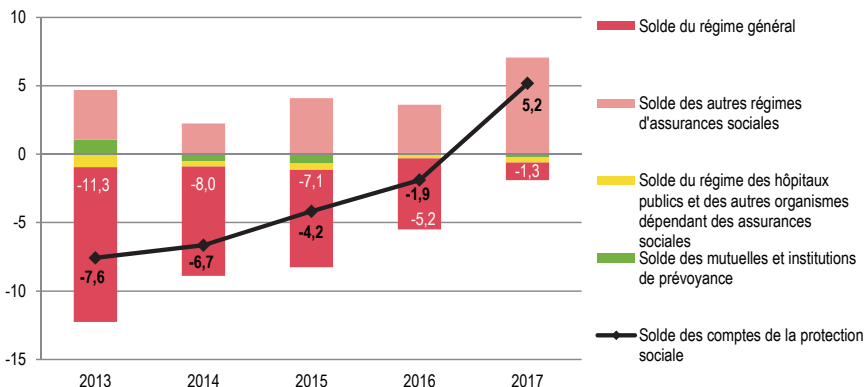
Note > Les ressources diverses incluent notamment les produits financiers, les ventes de biens et services, les indemnités d'assurance, les recours contre tiers et les ressources du compte de capital.

Lecture > En 2017, l'ensemble des ressources progressent de 2,8 %. Les cotisations (employeurs et salariés) contribuent pour 1,8 point de pourcentage à cette évolution, les Itaf pour 1,6 point et les contributions publiques pour 0,3 point.

Source > DREES, CPS.

Graphique 3 Évolution du solde de la protection sociale

En milliards d'euros



Lecture > En 2017, le solde des comptes de la protection sociale s'élève à 5,2 milliards d'euros. Le régime général est déficitaire de 1,3 milliard d'euros, tandis que les autres régimes d'assurances sociales sont excédentaires (7,1 milliards d'euros en 2017). Le régime des hôpitaux publics et des autres organismes d'assurances sociales ainsi que les régimes de la mutualité et de la prévoyance sont légèrement déficitaires (respectivement -0,4 et -0,2 milliard d'euros en 2017). Les autres régimes de la protection sociale sont équilibrés par convention (voir annexe 1).

Source > DREES, CPS.